

SIEMENS

Quelle est l'efficacité des mesures correctives ?

Une fois l'action corrective mise en œuvre, la cause d'une éventuelle inefficacité du mécanisme de sécurité du système est éliminée. Le mécanisme de sécurité fonctionne à nouveau sans restriction.

Comment l'action corrective sera mise en œuvre ?

Notre service technique vous contactera sous peu pour planifier d'une date d'intervention. Vous pouvez, bien entendu si vous le souhaitez convenir avec notre service technique une date pour mettre en œuvre l'action corrective. Ce courrier sera transmis à tous les clients concernés par la mise à jour AX018/15/S.

Quels sont les risques pour les patients déjà examinés ou traités avec ce système ?

- Dans le cas présent, nous ne jugeons pas nécessaire de réexaminer les patients. Il s'agit d'un défaut du matériel n'ayant pas d'influence sur le traitement des patients.

Nous vous remercions de votre coopération au regard de cet avis de sécurité. Vous voudrez bien avertir rapidement l'ensemble du personnel concerné au sein de votre établissement et lui donner des instructions en conséquence. Merci également de transmettre les présentes informations de sécurité aux autres établissements qui pourraient être visés par cette action.

Si le dispositif a été vendu et ne se trouve donc plus en votre possession, veuillez transmettre ce courrier à son nouveau propriétaire. Vous voudrez bien également nous communiquer l'identité de ce dernier.

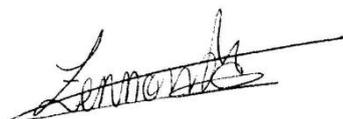
L'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé est informée de cette lettre d'information.

Pour toute question relative à ce courrier, vous pouvez contacter le centre de support client de SIEMENS SAS Healthcare France au 0 820 80 75 69 et indiquer votre numéro d'installation.

Veuillez agréer, Cher(e) Client(e), nos respectueuses salutations.



Laurent CALATAYUD
Responsable d'Activité Radiologie



Nadia CALATAYUD
Responsable Affaires Réglementaires